Grandioses Funérailles du Lieutenant Colpin

Elles furent célébrées hier à Lille au milieu d'une immense affluence de population

En la ville de Lille, dont il est originaire, eurent lieu, hier, en grand apparat, les imposantes obsèques du lieutenant Pierre Colpin, tué à Buer, le 10 mars dernier, dans les tristes circonstances que nous avons relatées.

La famille du jeune officier est très connue à Lille. Elle compte, en la capitale des Flandres, le nombreuses sympathies qui ne se firent pas faute de se manifester en cette douloureuse circonstance.

« De la mort du lieutenant Colpin, tombé au champ d'honneur, ainsi que le fit remarquer le maréchal Franchet d'Espérey, le gouvernement de la République a tenu à signaler publiquement la portée. Si nous envoyons nos soldats dans la Ruhr, si nous occupons les pays rhénans, c'est dans le but de faire appliquer les clauses du traité de Versailles.

Sournoisement, en armant le bras des assassins, l'Allemagne résiste. La France honorera la mémoire des héros tombés pour sa cause, mais rien ne l'empêchera de faire respecter son droit et d'exiger de l'Allemagne la juste réparation des dévastations commises à la suite de son inqualifiable agression de 1914 ».

L'arrivée du maréchal Franchet d'Esperey

A 11 heures 10, M. le maréchal Franchet d'Espérey, délégué par le gouvernement de la République pour le représenter aux obsèques du sous-lieutenant P. Colpin, arrivait en gare de Lille, accompagné de MM. Loucheur, député, et du général Gascouin, de la garnison de Douai. Il y était reçu par le général Lacapelle, commandant le 1er corps; par M. Morin, préfet du Nord, les généraux Dauvé, commandant la place de Lille; Cuny, commandant la 1re division; M. G. Lyon, recteur de l'Université, et Moithy, adjoint au maire.

Quelques présentations d'usage, et, avec sa suite, le maréchal Franchet d'Espérey gagna l'hôpital militaire de Lille, où se trouvait le corps du sous-lieutenant Colpin, et d'où devait partir le cortège

A l'Hôpital Militaire

C'est dans la grande salle de réforme que l'on a installé la chapelle ardente. De nombreuses personnalités lilloises et régionales y défilèrent.

A son arrivée, le maréchal Franchet d'Espérey, en grande tenue de maréchal de France, portant son bâton de maréchal et sa décoration de grand'croix de la Légion d'honneur, va s'incliner devant le cercueil. Il est suivi du général Lacapelle, de MM. Morain, préfet du Nord; Moithy, adjoint, représentant la ville de Lille; Loucheur, Daniel-Vincent, Charles Delesalle, députés.

Le vicaire général Jourdain, suivi d'un nombreux clergé, procède ensuite à la levée du corps, et le cortège, imposant, s'organise dans l'ordre le plu parfait. Le cercueil est placé sur une prolonge d'artillerie et recouvert de draperies tricolores.

Les coins du poêle sont tenus par MM. Morain, préfet du Nord; Moithy, adjoint au maire de Lille; Lyon, recteur de l'Académie de Lille; A. Potié, président du Conseil général; lieutenant Lauzier, et M. Schaepelynck, président de l'U.N.C.

La composition du cortège

Toutes les opinions sont rassemblées au cortège.

Parmi les personnalités présentes, citons, outre le maréchal Franchet d'Espérey, le général Lacapelle, MM. Morain, préfet du Nord et Moithy, adjoint au maire de Lille, déjà nommés : MM. Chavin, chef de cabinet du préfet; M. le sénateur Potié, MM. les députés Loucheur, Daniel-Vincent, Delesalle, Crespel, Vandame, Escoffier, des Rotours, Pasqual, Macarez.

M. Groussau, retenu, s'était fait excuser.

Les conseillers généraux : MM. Coquelle, Le Glay, Bourdon, Cantineau.

Les représentants de la ville de Lille : MM. Goudin, Debeubourg, Creton, Bardou, Guelton; M. Delesalle, ancien maire.

Les représentants de la Chambre de commerce de Lille : MM. Alfred Descamps, président; Wallaert, etc..

Les représentants de l'armée : Général Dauvé, commandant la place de Lille; général Gascouin, commandant l'artillerie de Douai; généraux Lombardot, intendant général, et Pichon, médecin-chef; colonel Bride, major de la garnison; une délégation de 20 officiers de Saint-Cyr, commandée par le lieutenant Lauzion qui fut, à Saint-Cyr, l'instructeur du défunt.

L'Université : M. le recteur Lyon; puis M. le chanoine Lesne, de l'Université catholique.

MM. Planque, secrétaire général de la mairie; Delporte, receveur municipal; Thalamas, inspecteur d'Académie; Capra, directeur de l'enseignement départemental; Seguin, secrétaire général de la reconstitution; Ollivier, président de la Fédération des Combattants du Nord; Schaepelynck, président des Combattants de Lille; Balavoine, président de la Fédération des Mutilés; Assoignon, ex-secrétaire général de la mairie; Montsarrat, vétérinaire départemental; Grimprat, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Fieffé, procureur de la République; Gimat, conseiller de préfecture; Crombez, commandant des sapeurs pompiers de Lille; M. Mathon, d'Armentières, père du jeune soldat, Daniel Mathon, tué à Bochum, le 6 février dernier; le colonel de gendarmerie Verstraete, MM Martin-Morice, chef d'escadron de gendarmerie; Chenavard, capitaine de gendarmerie; Bosc, pasteur de l'Eglise Réformée; Potentier, commissaire central; Perny, chef de la sûreté, et de nombreuses personnalités.

Les groupements représentés étaient les suivants :

MM. les officiers délégués du 43e R. I., Amicale des Otages Lillois, Fédération des Pharmaciens aux armées, Société de secours mutuels des Anciens Chasseurs à pied, société des Anciens Militaires du train; Association Lilloise des Mutilés et Réformés de la guerre, Fédération Régionaliste du Nord et du Pas-de-Calais, Société les Secouristes, Mutuelle des Défenseurs de Lille, Société Amicale des Anciens Gradés, Société Amicale des Anciens du Génie, Société des Médaillés Militaires, Association Amicale des Anciens Enfants de troupe, Société des Anciens Militaires de Lambersart, les treize groupes de l'Union des Sociétés de gymnastique; Comité interfédéral des Mutilés et Anciens Combattants; Union Nationale des Combattants, Société de Secours mutuels des Anciens Sous-Officiers, Anciens Artilleurs, Anciens du 6e chasseurs à cheval, Anciens du 43e, Anciens du 86 de ligne, Association Lilloise de Mutilés et Réformés de la guerre, Association des Prisonniers politiques de la grande guerre, Union des Mutilés et Veuves de guerre, Vétérans de 1870 71, Anciens Gradés Français, Anciens Gradés et Soldats belges, Fédération des Combattants belges, Anciens Combattants de 70, Anciens du 8e tirailleurs, Anciens Brigadiers et Caporaux, Anciens de la Coloniale, Anciens Chasseurs à pied, Anciens Sous-Officiers, Anciens du 127e, Société des Sauveteurs du Nord, délégations des Etudiants des deux Facultés, les Vétérans des Armées de Terre et de Mer, les Anciens Militaires d'Afrique « Le Chéchia », les Anciens de l'Armée d'Orient, Anciens Militaires du train des équipages, Anciens du 143e R. I., Anciens du 87e et 287e R. I., Société des Anciens Combattants du 169e et 362e R. I., Société des Médaillés Militaires, Anciens Cuirassiers du Nord, Ancienne Automobilistes de l'armée et des Conducteurs de Chars de Combat; Anciens mobiles de 1870, 7e, 8e et 9e bataillons; Amicale des Officiers de la Douane, représentantes de l'Union des Femmes de France, délégués du Souvenir français.

Parmi les couronnes envoyées, citons celles qui le furent par le Haut Commissaire de la République française dans les provinces de la Ruhr; le général commandant le 31e corps d'armée; les officiers de l'armée active, les officiers de complément de la garnison du 16e chasseurs, l'Action Française, le colonel et les officiers du 43e R. I.; les officiers et sous-officiers, caporaux et soldats du 509e R.C.C.; le colonel et les officiers du 6e chasseurs; 1er train des équipages militaires, la ville de Lille, les pharmaciens aux armées, les prisonniers politiques, le Conseil général du Nord, les otages lillois, la Fédération Régionaliste, etc., etc..

L'imposant défilé

Aux accents des marches funèbres, le cortège se met en route. La minute est des plus émouvante. Sur tout le parcours, une foule immense et recueillie, dont le nombre ne se peut évaluer, se découvre avec respect. Les fenêtres, les balcons, sont garnis de spectateurs

De ci, de là, flottent des étendards, des drapeaux en berne, cravatés de deuil.

Dans l'ordre le plus parfait, le cortège, où les nombreux drapeaux des sociétés, les couronnes de fleurs, les gerbes funéraires, jettent la parure de leur note diaprée, arrive à 11 h. 45 à l'église Saint-Maurice, où a lieu la cérémonie religieuse.

Entre deux rangées de drapeaux qui s'inclinent, pendant que les troupes qui forment la haie, présentent les armes, le cercueil du sous-lieutenant Pierre Colpin, recouvert du drapeau tricolore et où figure la tunique de l'officier avec ses décorations, est porté à l'intérieur de l'église.

Au cours de la cérémonie religieuse, présidée par Mgr Quillet, évêque de Lille, un discours fut prononcé par le chanoine Régent, aumônier militaire, et des œuvres musicales magnifiques, dont la « Procession Nocturne » de Rabaud, et deux cantates de Bach, exécutées par l'Association des Concerts Dupuis.

Les discours officiels

La cérémonie religieuse étant terminée, les discours furent prononcés sur une tribune, placée sur la place du Parvis,, devant le cercueil du défunt, et en présence de la famille de M. P. Colpin et des autorités.

Le premier, le maréchal Franchet d'Espérey prit la parole :

« Connaissant les liens qui m'attachent à la région du Nord, dit-il, le gouvernement m'a chargé d'apporter au sous-lieutenant Colpin le dernier hommage de l'armée et du pays tout entier.

Sortant à peine de l'enfance, Pierre Colpin apprit à connaître les Allemands, et dans quelles conditions, puisqu'il eut à souffrir de toutes les horreurs de l'occupation de Lille.

Plus tard, parvenu à l'âge d'homme, il fit l'effort nécessaire pour devenir officier, après avoir été en Haute-Silésie et avoir passé par Saint-Cyr.

Les nécessités de l'heure actuelle l'ont poussé au centre de la citadelle ennemie. Là-bas, il faut répondre à la provocation par le dédain, aux injures par le silence, il faut montrer au monde que, forts de notre droit, nous n'attendons que de lui le succès de nos entreprises. Un soldat ne connaît que sa consigne; Colpin obéit.

Son assassin, cependant, attend dans l'ombre.

Comme Colpin, plusieurs autres fils de France sont tombés au champ d'honneur pour la plus juste des causes.

Car c'est bien le champ d'honneur, que ce carrefour de Buer, au même titre que tous les champs de bataille où, pendant quatre années, a coulé le sang le plus généreux de la France.

Il sera fait bonne et prompte justice de tous ceux, qui de près, qui de loin, ont perpétré le crime odieux dont Colpin est victime.

A sa famille éplorée, je transmets avec les miennes, les condoléances de l'armée, de tous les Français et du gouvernement de la République ».

L'hommage de nos représentants

Au nom du Conseil général du Nord, M. le sénateur A. Potié, prend ensuite la parole et apporte à la mémoire du lieutenant Colpin l'hommage de la reconnaissance française.

« Colpin est un fils de la Flandre. Comme vous le voyez, les Flamands sont encore et toujours au poste d'honneur. Nous nous dressons pour contrecarrer les manœuvres allemandes ayant pour but d'échapper aux conséquences du traité de Versailles.

« La détresse fictive allemande ne saurait nous attendrir, surtout quand nous considérons la détresse réelle des régions dévastées.

« Colpin, de tout votre cœur vous avez offert en plein paix votre vie au pays. Vous êtes tombé pour nous, mais, sur la foi des traités, vous ne deviez pas tomber.

« Ce n'est pas en armant des assassins que le Reich troublera notre ligne de conduite. C'est ici un crime de droit commun qui, à plus d'un siècle d'intervalle, nous rappelle l'assassinat des délégués français dans le duché de Bade, en 1799

« Nos héros qui tombent là-bas, ajoutent à l'honneur de la France et à la honte de l'Allemagne ».

M. Charles Delesalle, député, apporte un solennel témoignage au nom des populations des trois grandes cités du Nord. Il rappelle que ces populations veulent l'oubli de leurs maux, mais aussi la réparation

« La France saura faire respecter ses traités » Quant au nom de Colpin, il restera inscrit en lettres d'or, dans les annales locales, à côté du nom de Jacquet.

Celui des anciens Combattants

M. Balavoine, au nom de la Fédération des Mutilés du Nord de la France, salue en termes vibrants le héros tombé et s'incline devant sa dépouille.

M. M. Ollivier déclare, au nom de la Fédération des Combattants du Nord :

« Les Anciens Combattants de la Grande Guerre prennent part au deuil national provoqué par le lâche assassinat de nos soldats dans la Ruhr.

En leur nom, je viens m'incliner, avec émotion, sur la dépouille du lieutenant Colpin, notre jeune camarade, mort au champ d'honneur ».

Enfin, M Schaepelynck, au nom de l'U.N.C. de Lille, prononce les paroles suivantes :

« Lieutenant Colpin, suivant leurs méthodes et d'accord avec leur kultur, ces gens-là vous ont assassiné par derrière. Ils sont identiques à ceux que nous avons connus pendant quatre ans et d'ailleurs ne semblent pas près de changer.

Ce sont les mêmes qui, en 1914, commirent ces horreurs.

Non, ils n'ont pas changé, et les nôtres non plus.

Lieutenant Colpin, vous êtes, en effet, le digne frère d'armes, le valeureux et glorieux successeur de ceux que nous avons vus, les matins d'attaque, partir droit devant eux, non pas le sourire aux lèvres, comme le voudrait une légende assez ridicule d'ailleurs, mais le regard décidé, l'œil fier, droit devant eux, dis-je, vers le devoir, vers la mort.

Vous êtes également leur continuateur et cette victoire qu'ils avaient gagnée et que depuis nous avons failli perdre, vous vous êtes sacrifié pour la maintenir dans son intégralité.

Vous êtes enfin notre exemple et votre mort nous dicte notre devoir : Ne jamais souffrir que l'on remette en discussion le testament des morts, le testament écrit de leur sang et qui s'appelle le Traité de Versailles.

Dormez donc en paix, lieutenant Colpin, votre dernier sommeil. Le sol de France fera garmer, s'il en faut encore et indéfiniment, des braves tels que vous et qui continueront la tâche sacrée. Seize siècles d'une jeunesse sans cesse renaissante nous sont un sûr garant de l'immortalité de la Patrie et suivant les accents de notre « Marseillaise » : « S'ils tombent, ces jeunes héros, la terre en produit de nouveaux ».

La série des discours étant close, la famille reçoit les condoléances des autorités, puis le corps du lieutenant Colpin est emmené à Flers-Bourg, en automobile. Cette grandiose cérémonie est terminée.

⁂

Notons en terminant que la décoration de la chapelle ardente, de la façade de l'hôpital militaire, ainsi que l'organisation du cortège et du deuil ont été effectués sous la direction de **M. DUTHOIT, directeur des Pompes Funèbres Générales de Lille.**

Le temps d'aujourd'hui

NUAGEUX

Temps très nuageux, brouillard. Quelques éclaircies, quelques averses orageuses à craindre. Température minimum 4°.

EN DEUX LIGNES

Châlon-sur-Saône. — Mme veuve Calandre vient de mourir à 102 ans.

Edimbourg. — On annonce que le maréchal Foch viendra à Edimbourg le mois prochain.

Paris. — Van Brusseler, 30 a., belge, avoue av. volé 50.000 fr de march. à son patr., l'a escroqué.

Paris. — 280 tailleurs sur 300 de la « Belle Jardinière » viennent de se mettre en grève.

Fontainebleau. — Henri Julliot, créateur des 1ers dirig. de guerre franç. est mort à N.-York.

Madrid. — Avec 513 k. de charge l'aviat. franç. Thierry s'est élevé à 5.998 mètr. Rec. du monde.

Lyon. — A coup d'épée, Eug Ferrière, 40 a., a blessé griev. 2 gendarm. qui venaient l'arrêter.

Paris. — Le Bureau international du Travail publie son annuaire 1923.

Paris. — M. de Selves a été élu présid. de la Comm. des Aff. Etr. : M. V. Bérard, vice-présid.

Bruxelles. — Un avion est tombé de 1.500 m. Il s'enflamma et 2 pilotes furent carbonisés.

St-Martin-de-Ré. — 178 forçats et 95 récidivistes ont été embarqués par la Paline, d'où à la Guyane.

La tragédie du "Moulin-Vert" à La Madeleine-lez-Lille

L'ivrogne qui tua deux hommes a été arrêté à Anvers

Au début de l'après-midi d'hier, M. Blanchard, juge d'instruction à Lille, était avisé télégraphiquement que Louis Parisys, auteur du double meurtre qui se déroula dans la soirée de dimanche, à La Madeleine, avait été arrêté mercredi à 11 heures du matin, à Anvers.

L'inculpé étant de nationalité française, une demande d'extradition va être adressée au gouvernement belge.

Parisys avait été vu à la gare de Lille

En même temps que nous parvenait la nouvelle de cette arrestation, nous apprenions que Louis Parisys avait été vu dimanche soir en gare de Lille.

En effet, le gendarme Wauquetin, de service au dit endroit entre 20 et 21 heures, eût l'attention attirée par les allures d'un individu paraissant suspect. Interpellé, le quidam déclara qu'il était originaire de Calais et qu'il se rendait chez son frère, à Bruxelles.

Comme le gendarme lui faisait remarquer qu'il n'y avait pas de train dans cette direction à cette heure, le voyageur parut interloqué et répondit : « C'est bizarre, on ne voit pas souvent de Français voyager en Belgique ». Puis il ajouta en regardant l'horloge : « Ça fait encore 7 à 8 heures à attendre, je vais voir s'il n'y a pas une autre direction ».

Comme le double meurtre n'était pas encore connu, le gendarme laissa s'éloigner son interlocuteur sans s'en inquiéter davantage.

Nul doute que Parisys dut partir lundi par le train de 4 heures 44 par Mouscron ou 6 heures 30 par Tournai.

C'est à la lecture des journaux de lundi matin, que le gendarme Wauquetin remarqua que le signalement du voyageur de la veille correspondait à celui du meurtrier du Moulin Vert.

Un rapport fut aussitôt rédigé et envoyé à M. Blanchard, juge d'instruction, qui, à son tour, télégraphia à Bruxelles.

C'est probablement à la suite de ces renseignements qu'on parvint à arrêter l'ivrogne assassin.

Les obsèques des victimes

C'est aujourd'hui jeudi qu'auront lieu les obsèques de Lefebvre et Scholiers, les deux victimes de Parisys.

Lefebvre sera enterré à 8 heures à La Madeleine et Scholiers à 9 heures à Berkam.

Grave affaire de mœurs près de Bruxelles

Sept policiers ont notamment été condamnés à la prison

Bruxelles, 21. — (De notre correspondant particulier). — Tout récemment, une descente de police était faite chez M. Becq Fernand, tenancier d'une maison de prostitution, qui était accusé d'excitation de mineurs à la débauche.

Or, à la suite d'une enquête sérieusement menée, on découvrit que sept policiers étaient impliqués dans cette affaire. Toute la bande a passé aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Charleroi qui a condamné Becq et sa femme à 2 ans de prison et à la perte de leurs droits civils pendant dix ans; Charles Varwit, qui faisait la traite des blanches pour la maison Becq, à 15 mois de prison et à la perte de ses droits civils pendant 5 ans. Quant aux sept policiers, ils ont été condamnés chacun à 6 mois de prison, 500 francs d'amende avec la perte d'une partie de leurs droits civils.

A Tétéghem, il y avait un satyre de 13 ans !

En rentrant de son travail, M. H... Georges, journalier, à Tétéghem, a appris que sa fillette Berthe âgée de huit ans, avait été victime de violences spéciales de la part du jeune L... Léon, 13 ans, qu'on avait surpris, avec l'enfant dans un fossé bordant la route.

Les témoins les dames B.., et C... ont d'ailleurs fourni sur cet acte incroyable de la part d'un garçonnet, des détails suggestifs. M. H... a porté plainte. Le gamin interrogé par la gendarmerie de Rosendaël a reconnu les faits.

Le Sénat belge s'oppose à la flamandisation

IL A REPOUSSÉ TOUTES LES PROPOSITIONS PRESENTEES PAR LA CHAMBRE

Bruxelles, 21. — (De notre correspondant particulier). — Le Sénat a repoussé, aujourd'hui, toutes les propositions soumises par la Chambre concernant la flamandisation de l'Université de Gand. Le conflit existe donc toujours entre les deux Chambres.

Une commission a été nommée pour étudier une nouvelle formule.

Le sauvage assassinat d'un vieillard de Renescure

Ce crime n'a pas dû être très profitable à l'assassin

Le bruit courait mercredi dans la commune de Renescure que l'assassin d'Emile Vermeersch avait rapporté dans le jardin dépendant de la maison du crime, tout l'argent qu'il lui avait dérobé.

Des renseignements au hameau du Nieppe, il résulte en effet, que les minutieuses recherches opérées par les commissaires de la police mobile ont abouti à la découverte des économies du vieillard.

On savait d'après les déclarations d'une personne de la famille qu'il y avait de l'argent caché près de la maison. En scrutant mardi matin un gros buisson de buis situé devant la maison d'habitation, les policiers remarquèrent une boîte de fer blanc rouillée fermée par un couvercle, suspendue dans les branches et que le feuillage toujours vert de cette plante cachait parfaitement aux regards des passants.

Le frère de la victime M. Louis Vermeersch, cultivateur, à Etaple et le beau-frère M. Verckncke, marchand forain à Cassel, étaient présents au moment où fut faite cette trouvaille.

Mme Louis Vermeersch à qui l'on montra la boîte dans l'après-midi de mardi, la reconnut comme étant celle où Emile Vermeersch avait l'habitude d'enfermer son magot.

Les 7.000 francs de titres qu'elle contenait doivent, à son avis, représenter à peu près tout ce que la victime avait amassé d'épargnes.

Ce n'est pas l'assassin qui a apporté la boîte à cet endroit mais bien Emile Vermeersch lui-même qui, redoutant la visite des voleurs, l'y avait cachée pour pouvoir l'emporter en cas d'agressi

Ainsi donc, le crime n'a rien rapporté à l'assassin ; tout au plus a-t-il pu faire main basse dans la maison sur quelques billets de banque.

La police continue son enquête pour découvrir le misérable.

Après l'attentat contre le séparatiste rhénan

La Sûreté franco-anglaise perquisitionne et 13 arrestations ont été effectuées

Coblence, 21. — Comme suite à l'attentat contre M. Smeets, la sûreté britannique a perquisitionné chez un grand nombre de personnalités connues par leurs sentiments nationalistes et antialliés.

Des perquisitions ont été également opérées dans les centres affiliés au Jungdeutscherorden et l'on croit tenir des complices de l'attentat.

Quatre arrestations ont été opérées à Cologne.

Des automobiles militaires ont été mises à la disposition de la police allemande qui coopère aux mesures prescrites.

Des perquisitions se poursuivent également avec la plus grande activité dans la zône française d'occupation, où neuf arrestations ont été opérées.

Un instituteur allemand blessé d'un coup de feu

Berlin, 21. — La « Gazette de Voss » signale qu'à Lunen, un instituteur a été grièvement blessé d'un coup de feu à la tête.

Nous saisissons des millions... de marks dans les banques

D'autre part, on signale que les autorités belges ont saisi à la Banque d'Empire de Munich-Glabach, environ 68 millions de marks. Le directeur de la Banque a été arrêté. Toutes les autres banques ont fermé leurs portes. On annonce également que les Français ont saisi à la caisse d'épargne de Juliers environ 6 millions de marks et environ 4.500 fr. provenant du fonds de secours en faveur de la Ruhr.

La nouvelle régie franco-belge dans la Ruhr

Dès la première journée, une amélioration a été constatée

Dusseldorf, 21. — Hier, jour de l'entrée en fonction de la nouvelle régie franco-belge des chemins de fer des pays occupés, le nombre des trains mis en circulation dans l'ensemble des territoires occupés, a marqué une augmentation sensible sur la moyenne des jours précédents.

Il a été fait 281 trains et le nombre de kilomètres-trains a été de 28.000.

Le nombre des ouvriers allemands embauchés jusqu'à présent par le service des chemins de fer est de 1.824.

Un meneur hollandais a été arrêté.

La capture mouvementée de « Petit Louis » à Raches

Ce bandit faisait partie de la bande des voleurs de sucre de Pont-ae-la-Deûle

Deux gendarmes de la brigade de Douai ont arrêté hier à Raches un dangereux malfaiteur, Alois Dilles, dit Petit Louis, sujet belge, qui bien qu'âgé de 20 ans seulement est déjà titulaire de cinq condamnations.

Petit Louis faisait partie de la bande de voleurs de sucre de Pont-de-la-Deûle, qui fut sévèrement condamnee, on le sait, par la Cour d'Appel de Douai. Dilles que l'on n'avait pu retrouver avait reçu cinq ans de prison par défaut, devant le Tribunal correctionnel.

Depuis on le recherchait vainement.

Voici dans quelles circonstances mouvementées fut opérée l'arrestation du personnage.

Deux gentlemen suspects

Les gendarmes Henri Hatte et Emile Laroy, en tournée à Raches, vers 5 heures du soir, s'étaient arrêtés dans la rue principale du village pour parler au garde Pennequin. A ce moment passèrent non loin d'eux deux individus correctement mis. Par habitude professionnelle les gendarmes les dévisagèrent. L'un des deux hommes ne put réprimer un geste nerveux, il pressa le pas, et suivi par son compagnon, entra précipitamment au cabaret Lefebvre.

Les gendarmes qui eurent immédiatement l'impression que leur vue gênait les élégants promeneurs, se sentirent pris du désir de faire avec eux plus ample connaissance.

Ils entrèrent à leur tour à l'estaminet Lefebvre.

Les deux individus n'y étaient déjà plus.

En passant par le jardin ils avaient gagné les champs et détalaient à toutes jambes dans la campagne.

Une chasse au Marais

Les gendarmes se mirent immédiatement à leur poursuite.

Jeunes tous deux et bien entraînés, une épreuve de cross-country ne pouvait les effrayer... Néanmoins leurs « clients » qui avaient sur eux une certaine avance parvinrent à la conserver tant que dura la poursuite. Après avoir parcouru environ deux kilomètres, franchissant les haies, sautant les fossés, les poursuivis atteignirent les marais de la Tourberie et se perdirent dans les épais roseaux.

Une tête hors d'un fossé

Mais tenaces, les gendarmes n'abandonnent pas la partie. Méticuleusement ils se mirent à battre le marais — ayant souvent de l'eau jusqu'à mi-corps. Enfin, après une heure de recherches, ils aperçurent un des fuyards accroupi dans un fossé, sa tête émergeant seule de l'eau.

Se voyant découvert, le personnage bondit sur la berge et essaya de nouveau de s'enfuir, mais cette fois, la poursuite dura peu. Rejoint au bout d'une centaine de mètres, il fut arrêté, et ramené les menottes aux mains à l'estaminet Lefebvre.

Une bonne capture

Invité à donner les raisons de sa fuite éperdue, l'individu ne put d'abord donner aucune explication. On le fouilla et on trouva sur lui une carte d'identité au nom d'Alois Dilles, 20 ans, tailleur. Les gendarmes eurent tôt fait de se rappeler qu'un certain Alois Dilles, dit Petit Louis, avait été condamné par défaut à 5 ans de prison par le tribunal correctionnel de Douai et qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt de M. Rochu, juges d'instruction à Douai.

Petit-Louis était en effet un des principaux membres de la bande des voleurs de sucre de Pont de la Deûle ; jusqu'ici il avait pu échapper à toutes les recherches.

Dilles dut convenir que le mandat d'arrêt s'appliquait bien à lui Il proteste du reste de son innocence dans l'affaire des vols de sucre.

Ramené à Douai, il subit un interrogatoire plus complet. Il indiqua alors que son compagnon qui lui, avait pu s'échapper du marais de la Tourberie, était un certain Gendens Jean, dit Ganes, déserteur belge.

Gendens, qui faisait également partie de la bande des voleurs de sucre, a été lui aussi condamné par défaut à 5 ans de prison. On le recherche activement dans la région de Roost-Warendin, où l'on croit qu'il s'est réfugié.

Quand à Dilles, il a été écroué à la prison de Cuincy.

Le Drame quotidien

Paris, 21. — A 7 h. 35 ce matin, Avenue de Clichy, le nommé René Esnaud, demeurant rue de la Côte d'Argent, à Gentilly, a tiré plusieurs coups de revolver contre Mlle Denise Jean, 19 ans, demeurant Avenue de Clichy.

Le meurtrier s'est ensuite logé une balle dans la tempe.

Il est mort sur le champ.

Sa victime a été transportée à l'hôpital Bichat, dans un état assez grave.

Le mobile de cette tentative de meurtre est la jalousie.

FEUILLETON DU 23 MARS 1923 — N° 70

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR

PAR JULES MARY

Mis à l'écran par la Société des films "ALBATROS" et édité par la Société d'exploitation des films "Éclipse"

TROISIEME PARTIE

Deux cœurs ardents de femmes

Il tira dessus. La corde tint bon. Il se hasarda, s'enleva de nœud en nœud et là-haut, sous la clarté de la lune, il apparut, fantastique sorcier venant se livrer dans ces ruines lugubres à quelque œuvre démoniaque. Corradin le vit se baisser, se relever, se baisser encore, soulever des pierres, retirer d'un trou un objet qui lui parut être une cassette, se l'attacher à l'épaule solidement, puis, prenant la corde à deux mains, commencer la descente.

— Ah ! murmura-t-il, il n'y a plus à hésiter... Maintenant, il faut agir ..

Un étage à grimper jusqu'à la quatrième coupure. Là, contre son pied, le pic abandonné par Rudeberg, qui s'en est débarrassé. Et près du pic, scellée dans le mur, la barre de fer qui a servi à la traversée et qui a sept à huit mètres de longueur.

En face, Rudeberg continue de descendre, le cœur solide et la main ferme. Mais Corradin ne songe guère à l'admirer... Corradin se souvient de ce que lui a dit cet homme, quelques heures auparavant : «Ces preuves n'en restent pas moins terribles et si sûr que vous soyez que je ne m'en servirai pas, je peux tout de même me raviser... et votre sécurité ne sera jamais complète... Il y aura sur vous un orage et c'est moi qui tiendrai la foudre... » En écoutant parler ainsi Rudeberg, Corradin l'avait condamné à mort.

— Ainsi, il ne se ravisera pas !

Et l'heure était venue, propice, décisive.

Il introduit la pioche entre les moellons où est scellée la barre de fer et il les fait osciller de gauche à droite, de droit à gauche.. Le ciment se désagrège . la fissure s'agrandit . Tout à l'heure, un dernier effort précipitera les pierres dans le vide.

Il est prêt. Il n'a plus qu'à attendre...

Rudeberg, sur l'autre bord, les pieds contre le créneau, essaye au-dessus de lui de détacher la corde en lui imprimant des secousses... Il y réussit.. Il la ramasse, l'enroule et, à cheval sur la barre, s'allongeant les mains crispées autour, il revient à reculons. C'est la minute tragique. L'occasion qu'il faut choisir. Et Corradin la saisit.

Le malheureux s'arrête tout à coup au milieu de son effrayante traversée.

Il a senti — il a cru — la barre remuer, se balancer, s'affaisser sous son corps...

C'est un peu de vertige, sans doute... Déjà il a atteint la moitié du trajet... Encore un effort... Ce danger-là il le connaît... Il en rit... Il se remet à ramper... Mais le balancement s'accentue... Cette fois il a conscience que la mort est proche... Il s'est retourné pour calculer la distance qu'il lui reste à parcourir. Et il pousse un effroyable cri...

Là-bas, un homme soulève des pierres et les pousse dans le gouffre...

— Corradin ! !

La barre de fer vient de céder du côté du donjon... se plie au-dessus de l'abîme et Rudeberg, qui s'y accroche, reste suspendu entre ciel et terre...

En bas, c'est l'écrasement, la fin...

La barre ne plie plus... Elle forme la courbe d'un arc dont une pointe est entre les mains de Rudeberg et dont l'autre pointe reste toujours fixée près du créneau...

Alors, il essaye de remonter le long de l'arc... De là, avec sa corde, pourrait-il descendre ? Sinon, il attendra le jour, il criera, et, dans ce désert, on l'entendra peut-être...

Mais si prudents, si lents que soient ses efforts, il s'aperçoit avec horreur que la barre se descelle entre les pierres qui se disjoignent, se désagrègent, baillent De la poussière tombe, des gravats, le mur s'effrite, se disloque...

Suspendu, les doigts coupés par les arêtes du fer, il n'ose plus bouger.

Il voudrait arrêter cette œuvre de mort qui s'accomplit ligne à ligne devant lui. Il en suit le progrès d'un œil terrifié. Et ses forces s'épuisent... Tout à l'heure, si la barre ne cède pas, c'est lui qui cédera... Oh ! ce mur si près, atteindre ce mur !... s'étendre à l'abri contre ce créneau et respirer la vie !...

Du côté du donjon, auquel il tourne le dos, un ricanement :

— Courage, vieux farceur, courage !...

Il implore :

— Corradin, sauvez-moi... Ne me laissez pas... tomber... C'est horrible !...

— Déployez vos ailes, Fils-de-Famille... En bas, j'irai vous secourir...

Rudeberg jeta au-dessous un regard éperdu, puis ferma les yeux vivement.

Dans le fossé, un ou deux arbres avaient poussé, qui étaient maintenant aussi forts que ceux de la forêt.

Et le malheureux était suspendu bien au-dessus des plus hautes cimes.

La muraille crevait... puis les mains de Rudeberg devenaient insensibles... Une énorme lassitude s'emparait de lui... C'était la minute définitive... Une grosse pierre, emportée par le poids du pendu, vacilla un instant dans son alvéole, se décrocha et partit dans le vide... Alors rien ne retint plus la barre... Elle céda... Du reste, en même temps, les mains du malheureux avaient lâché prise... Et l'homme, la pierre, la barre, en tournoyant l'un contre l'autre au départ, furent emportés dans l'abîme...

Corradin cria :

— Bon voyage !...

Le corps s'abattit d'abord dans un hêtre, fut relancé de branche en branche, de là dans le vide, il vint s'écraser au fond dans un fouillis d'herbes, d'orties, d'arbrisseaux, de blocs, où, de là-haut, Corradin, aux aguets, ne pouvait plus le voir.

Il se hâta de redescendre, d'étage en étage, de gradins en gradins, après avoir eu soin de lancer la pioche de Rudeberg dans le fossé.

Il fut une demi-heure avant de retrouver le corps, aplati, disloqué, et qui ne bougeait plus. Le bûcheron était couché sur sa cassette de fer, comme s'il avait voulu la protéger quand même une dernière fois. Il fallut, pour s'en emparer, que Corradin retournât le corps.

Puis, il se hâta de prendre la fuite, serrant entre ses bras la boîte précieuse à laquelle sa vie, pendant si longtemps, avait été suspendue !.. En pensant à ce danger, manié contre lui par cet homme, que de nuits il avait passées jadis, sans trouver le sommeil ! Que de cauchemars ! Que de projets insensés ! Et que de rages ! Enfin, il la tenait... et cela lui avait coûté un crime de plus, mais personne au monde maintenant ne viendrait la lui reprendre... car tout à l'heure, de la cassette de fer et de ce qu'elle renfermait, de ce secret formidable, rien n'existerait plus... rien ! !

Il fuyait... à travers les décombres, se perdant, tombant, retrouvant sa route.

Quand il fut devant l'espace libre de la vallée, seulement, il respira...

Pour que son crime restât impuni, pour que nul soupçon ne pût l'atteindre, pour que nulle curiosité ne fût éveillée à son endroit, il lui fallait rentrer aux Basses-Bruyères sans être vu...

Il restait deux heures de nuit...

Il se hâta...

Mais ce qu'il emportait, ce qu'il serrait contre lui, le gênait, le blessait comme une brûlure.

Un coup de vent humide et plus frais arrivait de la rivière.

L'Oise n'était pas loin... Il avait le temps Il y courut... Il ne sentait pas la fatigue.. Il était poussé par une force joyeuse... par le sentiment profond d'une délivrance absolue... Les chaînes tombaient... ses membres étaient plus souples... son corps plus léger... Parfois, il riait...

Et s'il pensait par hasard au cadavre qui gisait là-bas, c'était pour dire :

— Le vieux farceur ! ..

Sur la rive de l'Oise, il s'empara d'une lourde pierre et à grands coups écrasa le couvercle de la boîte, qui était fermée avec deux cadenas attachés à des pitons. Il eut de la peine. La boîte était solide. Il y parvint. A l'intérieur, une autre boîte, celle-ci en bois, qu'il brisa également.

Et ses mains tremblantes, d'une allégresse fiévreuse développèrent des cartons, des chiffons, desquels Corradin retira enfin toute une série de clichés et de photographies.

Il alluma son briquet, promena la flamme légères sur ces choses tragiques qui faisaient revivre des heures sanglantes... Et comme le vent était fort, éteignait cette flamme, il abrita le briquet au fond de son chapeau... Et il ne cessait de regarder et en regardant il frissonnait.

— Tout de même, s'il avait livré cela à la justice, ce n'est pas Julien... c'est moi qui...

Il fallait les détruire... au plus vite... afin qu'il ne restât pas un morceau de ces cartes, pas une miette de ces clichés... afin que disparût à jamais la sinistre figure aux yeux de meurtre de cet homme, en qui il se reconnaissait, et qui, les doigts liés au cou d'un vieillard, serrait dans un effort atroce, étranglait, étranglait... et de cet autre, en qui Corradin se reconnaissait encore, qui enfouissait dans l'étang la tête de la victime...

Il déchira, brisa, pulvérisa, jusqu'au dernier atome, et engloutit le tout dans la rivière.

**LA MA